



Marché aux puces alpin Berne : Règles pour les participant(e)s

Jeudi, 02 mai 2024

Alpines Museum der Schweiz, Helvetiaplatz 4, 3005 Bern

1. Vendeur(euse)s

- A l'avance : Inscris-toi en ligne sur alpin-flohmi.ch. Lors de ton inscription, indique la surface de vente (mètres de table) que tu souhaites louer.
- Le jour de la vente :
 - De 17h30 à 18h30 tu as le temps de t'enregistrer et d'installer ton stand de vente. La vente commence à 18h30.
 - Inscris-toi auprès des responsables en arrivant. Tu paies tes frais de location par mètre de table (15.-) ainsi qu'un dépôt (20.-) en espèces. Le dépôt te sera rendu à la fin, lorsque tu auras remballé ton matériel.
 - Les stands peuvent également être partagés avec des amis.
 - Nous t'attribuons une table où tu peux présenter tes affaires à vendre. Si nécessaire, tu peux te procurer des barres à vêtements et des cintres sur place (à indiquer lors de l'inscription).
 - Tu es responsable de disposer de la monnaie nécessaire pour les ventes.
 - Tu peux vendre du matériel et des vêtements d'occasion pour les sports de montagne.
 - Ne vends que de l'équipement de montagne qui peut encore être utilisé par l'acheteur(-euse) sans risque pour leur sécurité. En cas de doute, nous te renseignerons volontiers. Réponds honnêtement aux questions concernant la durée et le type d'utilisation passés.
 - Remballe tous les produits invendus à la fin de la vente. Quand ton stand est vide, nous te rendrons ton dépôt.

2. Acheteur(euse)s

- La vente commence à 18h30 et se termine à 21h30.
- Pense aux risques de sécurité liés à l'équipement de montagne lors de l'achat. Informe-toi auprès du vendeur(-euse) sur la durée et l'intensité de l'utilisation des produits dans le passé.

3. Clause de non-responsabilité

Les organisateurs ne sont pas responsables de la qualité des produits.